



**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant-e-s de Suisse
Unione Svizzera degli Universitari
Uniun svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2 Tel. +41 31 382 11 71 info@vss-unes.ch
CH – 3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 www.vss-unes.ch

Berne, le 15 06 2007

Lettre ouverte au Conseil de la HES de Zurich

A l'occasion d'une discussion de classe, le Vice-recteur à l'enseignement de la HES de Wädenswil (HES de Zürich) a informé sur des changements à venir dans le règlement des études. Ces changements sont particulièrement frappants et en tant que Co-Président de l'UNES je les trouve extrêmement provoquants.

Il est notamment prévu de faire un ranking pour la fin du bachelor, une sorte de liste annuelle des meilleur-e-s étudiant-e-s. La position serait directement imprimée sur le diplôme!

Il est également prévu que les cours à option et les cours obligatoires dans un panel à choix qui ramènent 30 ECTS par semestre seront dorénavant payants et ce, à partir du prochain semestre d'hiver.

Du point de vue de l'UNES **ces projets sont de pures provocations et sont à condamner très fortement** pour les raisons suivantes:

Des taxes d'études supplémentaires empirent l'égalité des chances et l'accès à la formation.

L'autonomie des hautes écoles ne doit pas être comprise comme un renforcement de la concurrence, dans le sens de diverses taxes d'études et d'un renforcement de la sélection des étudiant-e-s. La formation n'est pas un bien commercial. Si l'on considère que les Hautes Ecoles sont financées par l'ensemble de la société, que la formation est une des rares possibilités d'ascension sociale et qu'il est économiquement raisonnable de ne pas laisser le capital humain en friche, les obstacles à l'accès des études doivent être réduits. Un système de formation de haute qualité n'est pas efficient et avant tout réel si celui-ci ne peut pas être utilisé par ses étudiant-e-s.

La vision selon laquelle les étudiant-e-s doivent passer à la caisse pour suivre des cours octroyant les crédits obligatoires est une augmentation déguisée des taxes d'études. L'UNES a calculé que les taxes d'études représentent le 5.6% du budget d'un-e étudiant-e. Et pour pouvoir subvenir à leurs besoins 78,1% des étudiant-e-s travaillent à côté de leurs études. Plus de coûts signifie soit travailler plus en dehors des études soit renoncer à la formation. Roger Nordmann (2001) a constaté dans une étude que le 19% des étudiant-e-s qui ont abandonné leurs études (45% des immatriculé-e-s ne finissent pas leurs études) donnent comme raison principale leurs difficultés financières. L'étude montre également que les étudiant-e-s provenant des couches favorisées terminent plus souvent leurs études. (ebd., S.109).

Les Hautes Ecoles doivent s'engager pour garantir l'égalité des chances et non pas le contraire; aujourd'hui les barrières économiques existantes pour les étudiant-e-s (cf. les lois insuffisantes en matières de bourses d'études) doivent être démontées et non pas accentuées par de nouveaux obstacles.

Les étudiant-e-s ne sont pas des sportifs d'élite. Nous n'avons pas besoin de la liste des 10 meilleur-e-s, mais d'une une société formatrice.

L'UNES a plusieurs fois fait remarquer dans le passé que Bologne et la stratégie de Lisbonne sont deux processus distincts et qu'en aucuns cas il n'en faut faire mauvais usage pour pouvoir atteindre les objectifs des deux processus. L'enseignement doit être renouvelé jusqu'en 2010, la qualité des institutions doit être vérifiée à travers des outils de management et améliorée, la productivité de la recherche augmenter. Si aujourd'hui nous sommes encore loin de ces buts cela ne dépend pas des étudiant-e-s: le taux d'encadrement dans certaines branches des Hautes Ecoles n'est plus supportable. Ce qui a empiré la qualité de l'enseignement. Si certain-ne-s responsables de la formation pensent pouvoir compenser ces manques en pénalisant les étudiant-e-s, ils n'ont rien compris aux réformes de la formation, mais ils leur manque également des compétences sociale pour pouvoir mener à bein leur travail.

Ce dont nous avons besoin c'est un accès non limité à la formation, qui soutienne le développement des citoyen-ne-s et qui les rende aptes à prendre part à la société. L'UNES s'est opposée au numerus clausus. Si cela devient maintenant une réalité pour l'accès aux voies des master dans les HES, cela doit au moins paraître comme tel et ne pas se faire par des voies détournées!

Plus personne au 21ème siècle ne met en doute que le système des notes, qui est parfois encore en pratique dans certaines hautes écoles, est dépassé. Les étudiant-e-s sont touchés dans leur intégrité d'individu. Les étudiant-e-s qui selon ces critères problématiques seront empêché-e-s d'accéder à une filière de master, seront d'autant plus pénalisé-e-s par cette "marque" sur leur diplôme. Cela peut conduire à un traumatisme qui pourra les bloquer pour approfondir leur savoir par de la formation continue par exemple. "Live long learning", comme le préconise le processus de Copenhague ne sera certainement pas atteint! Et l'argument qui prétend que ces mesures sont voulues par la réforme de Bologne est totalement faux. Jamais les directives n'ont proposé ce genre de mesures.

Une bonne formation n'est pas garantie par un ranking des étudiant-e-s mais par l'amélioration de l'enseignement! C'est là où le bât blesse aujourd'hui et c'est ce point qui doit être traité.

Urs Baumgartner - Co-Président de l'UNES, domaine des HES

Sources:

- Nordmann, Roger (2001): *Pour un modèle national de soutien aux études: Analyse et propositions. Rapport établi à l' intention du Groupement de la science et la recherche (GSR)*. Lausanne: ROGERNORDMANN.
- VSS-UNES (2002). *Hochschulbildung aus ökonomischer Perspektive*. URL: <http://www.vss-unes.ch/policy/oekonomisch.pdf> [Stand Juni 2007]
- VSS-UNES (2006) : *Harmonisierung im Stipendengesetz (Ausführungsgesetzgebung NFA)*. URL : http://www.vss-unes.ch/issues/2006/2006-09-20-d-vss-brief_nfa_an_nationalraetInnen.pdf. [Stand Juni 2007]
- VSS-UNES (2006): *Grundlagenpapier Lissabon-Strategie*. URL: http://www.vss-unes.ch/issues/2006/Grundlagenpapier_Lissabon-Strategie_dv-bern2006.pdf [Stand Juni 2007]
- VSS-UNES (2004): *Nein zu Studiengebühren*. URL: <http://www.vss-unes.ch/issues/2004/2004-04-17-d-studiengebuehren.pdf> [Stand Juni 2007]
- VSS-UNES (2001): *Position des VSS-UNES zum Numerus Clausus (NC)*. URL: http://www.vss-unes.ch/issues/2001/2001-06-06-d-numerus_clausus.pdf [Stand Juni 2007]